Groupe Vert·e·s CS·POP

Delémont, le 28 septembre 2026

Motion pour le développement de l'accès à l'eau des fontaines ornementales ainsi qu'aux points d'eau potables gratuits à Delémont

Ces dernières années, les épisodes de chaleur se succèdent et sont toujours plus longs. Chaque été, de tristes records de températures sont pulvérisés et poussés plus à l'extrême.
Ainsi tel que les scientifiques du GIEC l'avaient annoncé, le dérèglement climatique s'accélère. Comme chacun·e a pu l'éprouver depuis ce printemps, le jura n'est pas épargné s'il fallait encore convaincre de l'urgence d'agir.

Lors des épisodes caniculaires, les enfants, les personnes âgées et celles qui sont atteintes dans leur santé sont particulièrement concernées par les risques liés à la déshydratation. Cependant, au vu du nombre de plaintes, ces chaleurs extrêmes perturbent fortement le quotidien des adultes bien portant.e.s

Face à ces changements rapides, il importe que chacun·e se responsabilise et adapte ses habitudes, notamment en limitant si possible ses déplacements.
Cependant, la majorité des individus est contrainte de se déplacer pour aller travailler, se rendre à l'école, s'approvisionner ou encore tout simplement pour s'aérer et rompre son isolement. Cet été ces trajets étaient de véritables épreuves.

Dès lors, la ville doit rapidement agir afin de rendre les déplacements liés à la mobilité douce plus supportables. Parmi ces mesures, le groupe Vert.e.s CS POP demande au conseil communal ;

-que les delémontain.e.s aient accès à des points d'eau gratuitement. Ainsi les fontaines de la ville devront toutes être remises en activité afin que les passant.e.s puissent s'y rafraîchir et que les enfants puissent y jouer.
À titre d'exemple, aujourd'hui, les fontaines du parc des marronniers, du parc du Righi ou encore celle de la place de la gare ne sont pas en fonction.
En période de canicule, le conseil communal ne devrait à l'avenir plus tolérer que des entrepreneurs confisquent l'accès à l'eau dans un lieu publique pour y parquer leur véhicule de chantier.

-que le réseau des points d'eau potable soit en état de fonctionnement. En effet, actuellement, celle du parc urbain ne fonctionne pas.

-que le réseau des points d'eau potable en ville soit développé et que tous les parcs publics ainsi que les lieux à fort passage en soient dotés. Nous demandons par exemple que des points d'eau soient disposés à intervalle réguliers sur les lieux de transit liés à la mobilité douce ou dans les zones liées à l'activité physique comme le long de la promenade des deux rivières, le parcours vita. Le groupe Vert.e.s CS-POP demande aussi qu'un point d'eau soit installé à la gare. Bien qu'une fontaine se trouve à la place de la poste, les voyageurs CFF doivent pouvoir rapidement accéder à un point d'eau.
Il n'est en effet pas acceptable que des gérant.e.s de café s'opposent à de telles installations. Pour rappel et pour éviter tout malentendu, il ne s'agit pas d'installer une tireuse à bière !

-que les points d'eau potable et que toutes les fontaines soient cartographiés et visibilisés, tant sur le site internet de la ville que sur les plans se trouvant en ville.

-enfin que les points d'eau potable soient clairement signalés et rapidement identifiables comme tels parmi le mobilier urbain.

Pour le groupe Vert·e·s CS·POP

Céline Blaser